

# APPEL À CANDIDATURE 2023

Expérimentation  
« Promeneurs du Net Parentalité »

Période 2023-2024



## LE CONTEXTE

Internet est aujourd'hui le média de communication par excellence des jeunes et fait partie intégrante de leurs pratiques culturelles. L'image positive dont il bénéficie auprès d'eux et l'utilisation intensive qu'ils en ont, en font un outil présentant de nombreux risques, mais aussi d'importantes potentialités.

Une action éducative à destination des jeunes, des parents et des professionnels de la jeunesse est apparue essentielle pour leur permettre de mieux maîtriser cet outil et les conduire à en saisir les différents enjeux.

Le dispositif Promeneurs du Net (PDN), qui a démontré toute sa pertinence en direction des jeunes, est étendu au secteur de la parentalité.

Expérimenté par plusieurs départements (notamment dans les départements de la Manche, de Paris et de la Loire), il a démontré toute son utilité, les parents ayant manifesté un enthousiasme important pour les propositions d'informations, d'animations et d'activités en ligne proposées par les « Promeneurs du Net », avec le constat d'une nette augmentation des sollicitations individuelles de soutien à la fonction parentale.

En Vendée, le réseau des PDN « jeunesse » s'est développé depuis fin 2017. Il réunit aujourd'hui une soixantaine de PDN. Le dispositif est coordonné par la Caf 85, la Maison Départementale de Adolescents 85 et le SDJES Vendée.

Le soutien à la fonction parentale est une priorité départementale inscrite dans la stratégie parentalité de la CAF et développée dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles (2022-2026) dans lequel le développement des PDN « parentalité » est identifié.

Le présent appel à candidature vise à expérimenter au niveau du département de la Vendée la démarche « Promeneurs du net parentalité » sur la période 2023-2024.

Pour garantir une bonne articulation entre les PDN « Jeunesse » et « Parentalité » et afin d'encourager la transversalité des approches, il est préconisé que la coordination des deux réseaux soit portée par le même professionnel. De fait, la Maison des Adolescents de Vendée animera le réseau des PDN parentalité.

Pour assurer cette mission, la Caf 85 verse à la Mda, en application du référentiel de financement des fonds parentalité, volet 3, une subvention à hauteur de 10 000 € pour la période 2022-2024.

A noter que le guide de déploiement des PDN Jeunesse sera amené à évoluer pour intégrer la dimension parentalité.

## LA MISSION DES PROMENEURS DU NET PARENTALITE

### **- Assurer une présence éducative sur Internet...**

La notion de Présence Educative sur Internet fait référence à l'idée de poursuivre la démarche éducative des professionnels dans la rue numérique que représente Internet et les réseaux sociaux.

On entend par présence éducative sur Internet, la pratique professionnelle consistant à être présent auprès du public, sur le web et particulièrement sur les réseaux sociaux.

Dans la déclinaison « Parentalité » du projet, le public concerné sera le public de familles et de parents avec lequel les professionnels concernés par l'expérimentation sont en contact régulier au sein des structures.

Il s'agit de :

- Entretenir des relations sociales avec les parents qui fréquentent les structures ;
- Inciter les parents à fréquenter davantage les structures qui leur sont adressées ;
- Proposer des espaces de paroles, d'échanges de débats individuels et/ou collectifs ;
- Assurer une veille de l'activité sur les réseaux sociaux ;
- Sensibiliser le public aux usages du numérique et aiguïser son esprit critique ;
- Transmettre de l'information susceptible d'intéresser le public de la structure concernée ;
- Accompagner les initiatives individuelles ou collectives ;
- Orienter vers des professionnels spécialisés selon les demandes ou les besoins,
- Promouvoir le site etreparent85

- **...dans la continuité de sa mission habituelle en tant que professionnel.**

Le Promeneur du Net « Parentalité » est le professionnel labellisé qui assure une présence éducative sur Internet en prolongeant ses missions auprès de son public de parents.

Il utilise le nom « Promeneur du Net » et le logo départemental. Il est référencé sur le site internet national <https://www.promeneursdunet.fr/> avec une mention précisant qu'il est labellisé au titre d'une mission auprès des parents.

### QUI PEUT POSTULER

Le Promeneur du Net « Parentalité » doit être un professionnel dont la mission principale est d'accompagner les adultes d'une même famille qui ont une fonction éducative et parentale en direction des enfants et des jeunes de moins de 25 ans.

Il peut être intervenant dans une structure dédiée à tout public mais accueillant régulièrement des parents.

Il ne doit pas exister de relation commerciale entre le professionnel et son public. Le service doit être gratuit et accessible à toutes les familles.

Dans le cadre de l'expérimentation, les référents famille des centres sociaux et les accueillants LAEP seront privilégiés. Les autres candidatures seront étudiées au cas par cas.

### LES ACTIVITES DU PDN

Les modalités d'interventions du PDN parentalité sont les suivantes :

- **Un relais d'information**

Il crée et utilise le profil professionnel sur les réseaux sociaux pour transmettre des informations au public : des informations sur les activités et projets de la structure concernant la famille et la parentalité, des informations sur les initiatives locales en matière de parentalité, des informations généralistes sur les questions éducatives et de parentalité (notion de ligne éditoriale du profil).

- **La présence sur les réseaux sociaux**

Il propose aux parents d'être en contact sur les réseaux sociaux et utiliser chaque réseau social selon ses fonctionnalités pour publier du contenu (photo, vidéo, texte), réagir à des publications (like, partage, commentaires...), envoyer des messages...

- **La conversation instantanée**

Il propose aux parents des créneaux permettant un échange sous forme de conversation instantanée, tchat et/ou visioconférence.

### - **L'animation de groupes**

Il propose également une organisation collective sous forme de groupes d'échanges, groupes de discussion, groupes-projet traitant de thématiques en lien avec la famille ou la parentalité.

Le temps de travail consacré à la mission de Promeneurs du Net « Parentalité » prend en compte :

- Les temps de permanence en ligne pour des actions de type « conversation instantanée »
- Les temps de veille sur internet,
- Les temps de coordination et/ou d'échanges de pratiques.

## **LES OBLIGATIONS DES PDN LABELLISES**

- Le respect de la charte de soutien à la parentalité et de la charte des promeneurs du Net
- L'inscription de la notion de Présence Éducative sur Internet dans le projet de la structure (projet social, projet pédagogique, projet éducatif, selon les cas) en précisant les résultats attendus et l'organisation de la pratique.
- L'intégration de la mission de Présence Éducative sur Internet dans les fiches de postes et/ou fiches de fonction des professionnels désignés en tant que Promeneurs du Net « Parentalité ».
- L'assurance d'un bon équilibre entre présence en ligne et présence physique dans la structure en contact direct avec le public.
- Le nombre d'heures consacré à la Présence Éducative sur Internet ne pourra pas être inférieur à 2 heures hebdomadaires par Promeneur du Net.
- L'organisation d'au moins un créneau de présence en ligne hebdomadaire par Promeneur du Net « Parentalité ».
- La mise en place pour chaque Promeneur du Net, d'au moins un « profil » sur les réseaux sociaux. Chaque « profil » doit être nominatif « prénom et/ou nom » et préciser le nom de la collectivité et/ou de la structure employant le Promeneur du Net. Il doit obligatoirement faire figurer une photo du Promeneur du Net sur laquelle il est identifiable.
- La participation obligatoire des Promeneurs du Net « Parentalité » aux rencontres organisées par le réseau départemental « Promeneurs du Net » et coordonnées par la MDA 85.
- L'organisation d'une communication locale sur la présence éducative sur Internet
- La réalisation d'une évaluation annuelle de son activité.

## **L'ANIMATION DU RESEAU PDN**

Pour devenir Promeneur du Net, le professionnel est formé au sein de la Maison Départementale des Adolescents, à la Roche sur Yon.

De plus, 5 regroupements ont lieu chaque année, avec pour objectifs :

- L'échange de pratique
- Le partage d'expériences
- La création de groupes de travail sur des projets définis
- La formation continue

## LES AIDES AU DEMARRAGE

La CAF de la Vendée propose un soutien financier au démarrage de cette expérimentation plafonnée à 1 000 € / an sur 2 années (Sous réserve des nouvelles conditions du Fond National Parentalité de la Cnaf).

Cette aide est versée à l'issue de l'inscription sur l'annuaire des PDN.

## LES PIECES A FOURNIR POUR LA CANDIDATURE ET CIRCUIT DE VALIDATION

- La demande de candidature PDN parentalité jointe
- Un curriculum vitae du candidat

## LA TRANSMISSION DE LA DEMANDE DE CANDIDATURE

La demande de candidature et les pièces justificatives sont à adresser par mail à l'animatrice du réseau :

Mme Sara GAUVRIT  
Maison Départementale des Adolescents 85  
Mail : [s.gauvrit@mda-85.com](mailto:s.gauvrit@mda-85.com)  
Tel : 02.51.62.43.33 ou 06.73.36.06.87